ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351-17) - Dépôt de vente : 36, rue du Collège

En vue de la continuation des travaux du Canal du Nord

Une visite des maires des R. L. à Noyon, Ham, Saint-Quentin, Péronne et Douai, les 5 et 6 janvier

Lors du Congrès des maires des Régions libérées qui a eu lieu dernièrement à Lille, un vœu dont nous avons reproduit le texte demandait avec insistance que les etudes concluant en faveur de la continuation des travaux du canal du Nord soient enfin prises en consideration par les pouvoirs publics.

Afin d'informer exactement l'opinion publique et les élus de toute la région, l'Association des maires des R.L. organise, les 5 et 6 janvier, une visite détaillée des lieux sur tout le tracé du canal du Nord — qui, rappelons-le, a une longueur de 95 kilomètres — entre Noyon et Arleux, près de Douai.

Les maires se réuniront le samedi 5, dans la matinée, à **Noyon**, et déjeuneront à **Ham**.

A la fin de l'après-midi, aura lieu une seance d'etudes à l'hôtel de ville de **Saint-Quentin**. Les parlementaires y sont convies.

Le lendemain dimanche, la visite se poursuivra en direction de **Péronne** et **Douai**, ou une grande reunion est prevue à la chambre de commerce, sous la presidence de M. le senateur Hayez, qui, depuis longtemps, a défendu le projet du canal du Nord.

LA DÉTENTION DES BANQUIERS CAMMAS ET MASSET PROLONGÉE DE 15 JOURS

Arrêtés depuis cinq jours les banquiers Cammas et Masset, de Saint-Omer, ont comparu, comme la loi l'exige, vendredi après-midi, devant M. Lannoy, président de la Chambre du Conseil, qui avait à statuer, soit sur leur mise en liberté provisoire, soit sur le maintien de leur détention.

Extraits de la maison d'arrêt de la rue Taviel vers 15 h. 30, les deux banquiers, menottes au poignet et encadrés par deux gendarmes, traversèrent à pied les rues de la ville de Saint-Omer pour gagner le Palais de Justice.

Quelques passants et curieux s'arrêtèrent bien sur leur passage, mais il n'y eut pas d'incidents.

Assistés par Me Legrand, avocat, qui les assiste momentanément, les deux accusés demandèrent leur mise en liberté provisoire.

Après les avoir entendus, de même que leur Conseil, M. Lannoy décida de maintenir leur détention pour une durée de quinze jours.

A l'extérieur, le nouvelle de le comparution devant le Chambre du Conseil des deux banquiers, s'était rapidement propagée, et deux à trois cents personnes étaient massées sur le trottoir de la place Victor-Hugo, lorsqu'ils sortirent du Palais de Justica pour regagner la maison d'arrêt.

Quelques curieux les escortèrent. Des cris furent poussés sur leur passage.

Dans la soirée, nous avons appris qu'ils avaient fait choix de Me Garçon, de Paris, pour assumer leur défense.

LA SECTION DE L'AUTOMOBILE A LA PROCHAINE FOIRE INTERNATIONALE DE LILLE

LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS AUTORISE LES CONCESSIONNAIRES A Y PARTICIPER

Le comite de la Foire commerciale internationale de Lille vient de recevoir de M. le baron Petiet, président de la chambre syndicale des constructeurs d'automobiles de France, à Paris, l'autorisation de reouoveler la section de l'industrie automobile lors de la prochaine Foire du 6 au 22 avril 1935.

Comme précédemment, les stands de l'industrie automobile seront groupes dans le grand palais de la Foire. On se souvient que, pendant le Salon de Paris les concessionnaires et representants regionaux des grandes marques d'automobiles s'étaient réunis sur l'invitation du comite de la Foire de **Lille**, en vue de jeter les bases de nouvelles participations en 1935. Ils avaient eie unanimes à considérer le fait interêt que presente la section de l'automobile à la Foire de Lille, qui est, chaque annee, au printemps, une réplique provinciale du Salon de Paris.

L'autorisation qui vient d'être officiellement accordee à la Foire de Lille va permettre à celle-ci de mettre au point l'organisation materielle de la section et les concessionnaires et agents des differentes marques seront prochainement conviés à une reunion dans ce but.

L'importance du trafic automobile dans la region du Nord justifie l'exposition des nouveaux modèles qui est ainsi faite au printemps à Lille. L'industrie automobile profite de l'afflux considérable des visiteurs à la grande Foire du Nord qui, dans tous les domaines de la production industrielle, affirmera, en avril 1935, une nouvelle volonte de sortir de la crise.

DANS LA SURETÉ NATIONALE

M. Benoist, inspecteur de police spéciale de 5e classe à **Dunkerque**, est nommé en la même qualité à St-Etienne (Loire) ; — M. Deruelle, inspecteur principal de police mobile de 1re classe, officier de police judiciaire à la 12e brigade régionale à Reims, est nommé inspecteur principal de police spéciale de 1re classe, officier de police judiciaire, à **Dunkerque** ;

M. Marjarie, inspecteur de police à titre provisoire à la Gare d'Orsay à Paris, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à **Lille** ; — M. Lacorre, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à **Lille** ; — M. Leccia, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à **Lille** ; — M. Verdi, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à **Lille** ;

M. Giard, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à **Feignies** ;

M. Favre, inspecteur de police spéciale de 1re classe à **Valenciennes**, est nommé en la même qualité à **Laon**, en remplacement de M. Milliolle.

M. Pasqualini, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à **Valenciennes**, en remplacement de M. Favre ; — M. Langlade, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à **Dunkerque** ; — M. Thomas, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à **Béthune** ;

M. Bonneau, inspecteur principal de police spéciale de 1re classe, officier de police judiciaire à **Dunkerque**, est nommé en la même qualité à Breil (Alpes-Maritimes) ; — M. Marlin, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à **Dunkerque**, en remplacement de M. Bonneau ; — M. Ternier, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à **Lille**. — La démission de M. Mercy, inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à **Lille**, est acceptée ;

M. Perrin, inspecteur de police à titre provisoire à la 2e brigade régionale à **Lille**, candidat civil, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à Cherbourg (Manche).

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE IMPRIMEUR LOUIS MASSON
Consulting to
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
couverture rouge
EN VENTE PARTout

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LE BUDGET DE 1935

Il a également examiné de nombreuses questions administratives

Le Conseil municipal s'est réuni hier, à l'Hôtel de Ville, à 18 h. 30, sous la présidence de M. J. Lebas, député-maire. Vingt-six conseillers étaient présents. M. Vanovermeir a été nommé secrétaire de séance.

M. Lebas fit l'éloge funèbre de M. Henri Watremez, décédé, il rappela sa mémoire, car il fut le modèle du militant ouvrier et socialiste qui fit toujorus son devoir. Comme adjoint, il donna toute la mesure de ses moyens. Il fut un administrateur remarquable, et sa perte laisse un grand vide. Le Conseil municipal est en deuil, mais la mémoire d'Henri Watremez restera vivante en nous.

Il fut ensuite procédé à l'examen des communications et propositions de l'administration.

MM. E. Duhamel, A. Nourtier et Dervaux P. ont été désignes comme candidats au Conseil supérieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles.

L'Office public municipal d'Habitations à bon marché devant contracter un emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil a décidé d'accorder sa garantie pour une somme de 3.324.800 francs.

L'assemblée procéda ensuite à la réception définitive de certains travaux exécutés dans divers bâtiments communaux.

M. Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat textile de Roubaix, déposa une motion ayant trait a une demande de secours en faveur des grévistes du textile de la region roannaise.

M. Lebas commenta ce vœu, qu'il approuva d'ailleurs dans toute son ampleur, mais il ajouta que la somme de 2.000 francs sera envoyée à M. le maire de Roanne, à charge par ce dernier de faire distribuer des secours aux familles necessiteuses des grévistes. Cette proposition ayant été approuvée à l'unanimité des membres présents, M. le maire a decidé de la presenter à M. le Prefet du Nord avant l'envoi du crédit voté, car c'est une formalité indispensable.

Rapports des Commissions

BATIMENTS COMMUNAUX

— La Société Anonyme Omnium d'Installations Electriques, 61, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, a été chargee d'effectuer des travaux supplémentaires à l'électricité dans la nouvelle Bourse du Travail, boulevard de Belfort. La dépense s'élèvera à 16.127 francs.

— Moyennant la somme de 8.560 fr. à verser à la Ville, M. Julien Tailliez, 49, rue du Nord, à Croix, a été déclaré adjudicataire pour la démolition de l'ancienne école de garçons de la rue Delezenne.

— La fourniture et la pose du rideau de la scène de la salle des fêtes de la rue de l'Hospice incombent à M. René Michel, 52, rue de la Chaussée, à Roubaix, pour le prix net et forfaitaire de 13.450 francs.

— Une adjudication aura lieu incessamment pour la fourniture de 800 tonnes de mazout nécessaires à l'établissement de bains de la rue des Champs (700) et aux établissements scolaires (100). La dépense s'élèvera à 248.000 fr.

Rue Marcellin-Berthelot. — Il a été décidé que la partie de la rue privée Jean-de-Melun, comprise entre celles du Chemin-Vert et Albert-Thomas, serait dénommée rue Marcellin-Berthelot.

COMPTABILITE COMMUNALE

Budget primitif de l'exercice 1935. — Le Conseil a approuve le budget primitif de l'exercice 1935 qui se présente de la façon suivante :

Le projet de budget primitif est en excedent, en recettes et en dépenses, sur celui de l'exercice courant, de : 3.872.302 fr. 60. Cet excédent se rapporte uniquement aux depenses d'assistance prévues pour la distribution de secours aux chomeurs, dont il faut faire l'avance : opération financiére qui n'influe en définitive sur l'équilibre budgétaire que pour la part incombant à la Ville dans ces depenses.

Cette comparaison du total des recettes et des dépenses du budget de 1935, par rapport à celui de l'année courante, s'explique de la façon suivante :

1° Augmentation des recettes et des dépenses extraordinaires, 5.230.545 fr. 60.

Il a été prévu pour le fonctionnement du fonds municipal de chômage et pour dégager le plus possible le budget additionnel de 1935, un crédit de 10 millions. Au budget primitif de 1934 ces prévisions ne sont que de 4.750.000 francs. Sur les bases actuelles des participations de l'Etat et du département, cette nouvelle prévision laisse pour le compte de la Ville une charge supérieure de 387.500 francs à celle de 1934.

2° Diminution des recettes et dépenses ordinaires : 1.358.243 francs. Cette différence concerne d'une part les moins-values de recettes provoquées par la crise économique et ses effets et, d'autre part, les réductions de dépenses ordinaires opérées ; la plupart par mesures d'économies, suppression de frais généraux, etc...

Ainsi se retrouve l'accroissement budgétaire de 3.872.302 fr. 60, les recettes et les dépenses du budget de 1934 : 45 millions 619.566 fr. 31, passant à 49 millions 491.868 fr. 91 pour le projet de budget de 1935, établi sans taxes nouvelles ni centimes additionnels nouveaux, à une époque extrêmement critique pour les finances communales et où la crise économique sévissant plus particulièrement que partout ailleurs dans notre ville essentiellement ouvriére, est la cause initiale de la diminution des ressources et de l'augmentation sans cesse accrue de toutes les dépenses d'assistance et de chômage.

Il faut signaler que les évaluations totales de recettes du budget de 1935 autres que celles intéressant le fonctionnement du fonds municipal de chômage sont inférieures de 1.060.000 francs. Cette importante diminution, constatée sur le rendement de l'année courante, se rapporte principalement aux produits de l'octroi : 200.000 francs ; du décime de l'impôt sur le chiffre d'affaires: 60.300 francs ; de l'exploitation du service des eaux et travaux de fontainerie : 490.000 francs ; de l'exploitation du cimetiére : 140.000 francs ; à l'effet des décrets-lois supprimant certaines recettes, notamment l'attribution sur les sommes rendues disponibles par la suppression du budget des cultes et réduisant les subventions de l'Etat pour les cours professionnels de nos écoles pratiques, les colonies de vacances, le conservatoire national de musique, en tout : 54.600 francs.

Enfin, l'indemnité de 800.000 francs payable en huit annuités, que la Ville touchait de la compagnie concessionnaire du gaz et de l'électricité pour prorogation de la concession jusqu'à 1954, est entiérement encaissée, d'où une recette en moins de 100.000 francs.

Par contre, certaines dépenses inévitables sont augmentées.

C'est ainsi que l'administration a augmenté la part de la Ville pour la distribution des secours aux chômeurs de 387.500 francs et la subvention aux caisses syndicales de chômage est relevée de 125.000 francs.

D'autres dépenses obligatoires intéressant le fonctionnement des services administratifs, l'éclairage des rues, les abonnements au réseau téléphonique, les transports par camions automobiles, les frais de fonctionnement du Conseil des Prud'hommes ont été relevées pour un total d'environ 100.000 francs.

Toutes ces opérations créent un déficit budgétaire de 1.675.000 francs, auquel l'administration a fait face par des compressions de dépenses et des réductions de frais généraux, se chiffrant à 1.500.000 francs, dont près de 800.000 pour les frais d'exploitation du service des eaux, et auxquels s'ajoute une disponibilité de 127.000 francs provenant d'annuités d'emprunts.

Telles sont les principales caractéristiques du projet de budget de 1935, élaboré par l'administration avec l'aide de MM. les chefs de services.

En établissant ce document avec sincérité et sévérité dans une période aussi difficile, la Commission a eu le souci de ménager les intérêts des citoyens, tout en mettant à la disposition des services communaux les crédits suffisants et indispensables à leur fonctionnement normal.

Les recettes, en contre-partie, sont prévues dans le cadre réel des possibilités, en tenant compte des circonstances puisqu'elles sont basées sur les résultats de l'exercice en cours.

Le projet, ainsi établi, s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 49.491.868 fr. 91.

INSTRUCTION PUBLIQUE

— En ce qui concerne des fournitures diverses au Collège des jeunes filles, l'Assemblée a approuve les marchés de gré à gré suivants :

1° La Société anonyme « Laiterie des Fermiers réunis », rue Louis Blanc, 44, à Paris (Xe), pour les produits laitiers, dépense évaluée à 10.000 francs ;

2° Etablissements Delerue, rue des Bouchers, 13, à Lille, les épiceries, dépense évaluée à 10.000 francs ;

3° M. Adrien Defraeye, rue de l'Epeule, 17, à Roubaix, pour la boucherie, dépense évaluée à 20.000 francs ;

4° Mme Vve Jules Marissal, rue de l'Epeule, 59, à Roubaix, pour les légumes, dépense évaluée à 8.000 francs.

SECOURS ET SUBSIDES

— Une somme de 4.500 fr. est allouée au Théâtre Populaire, dont le siège est à la Coopérative « La Paix », 73, boulevard de Belfort, pour donner 18 représentations durant la saison 1934-1935.

— L'Avenir Sportif du Nouveau Roubaix recevra un subside de 150 fr. pour l'envoi d'un délégué au Congrès de Paris.

— Pour l'organisaiton du Congrès départemental, les Combattants Républicains percevront 500 francs.

QUESTIONS DIVERSES

— L'Œuvre de la Goutte de Lait fournira pendant l'année 1935, le lait nécessaire aux créches au prix de 1 fr. 60 le litre.

— M. le Maire a été autorizé à signer l'avenant à la police d'assurance couvrant 5.948 indigents contre l'incendie. Le montant de la prime s'élève à 13.720 francs pour 1935.

— Le Conseil a émis un avis favorable pour l'attribution au « Sanatorium Mutualiste de Roubaix et environs » d'une maison de campagne dite « Château du Capreau », située rue Louise-Michel à Wasquehal, et servant à la « Fondation des Petits Lits bleus ». Cette propriété a été léguée par Mme Vve Albert Motte-Lepoutre, 23, boulevard Gambetta à Roubaix.

900 FRANCS PAR MOIS
Ecritures et copies d'adresses chez sol. Travail suivi. **Ciot**, 1 rue d'Uzés, Paris 2e
9493

UN VOL DANS UN GARNI

En regagnant son logis, à 16 h. 40, une Polonaise Catherine Hawryszkiewez, 38 ans, doublieuse, demeurant en garni 154, rue Franklin, fut très étonnée en constatant que la serrure de son logis était fracturée. Elle y pénétra immédiatement et une valise ainsi qu'une malle ouvertes lui prouvèrent que quelqu'un s'était introduit chez elle.

Une somme de 185 francs, dissimulée à l'intérieur d'une posture placée sur la cheminée avait disparu ; une bague, un collier en argent ainsi qu'un autre, composé de perles ont également été enlevés.

Plainte a été déposée et une enquête est ouverte pour retrouver la trace de ce rat de garni.

LA BANQUE COPPENOLLE
30, rue du Molinel, à Lille, qui a déjà distribué **Plusieurs Millions**, voit ses clients gagner de nouveau à ce tirage environ **UN DEMI MILLION.**
POUR GAGNER, ACHETEZ VOS BILLETS A CETTE BANQ

APRES UN BAIN FROID

Nous avons annoncé hier qu'un jeune cycliste Jean Poulain, 17 ans, colporteur, demeurant Chemin-à-l'Eau, à Wambrechies, était tombé accidentellement dans le canal par suite du dérapage de sa bicyclette. Transporté à l'Hôpital, il en est ressorti hier après-midi.

COLLISION ENTRE AUTO ET VOITURE HIPPOMOBILE

Hier à 17 h. 45, une automobile pilotée par M. Emile Degroote, 172, rue de Tourcoing à Wattrelos passant boulevard de Strasbourg s'est jetée, à hauteur du numéro 137 sur un camion attelé de deux chevaux de la maison René Roger, rue de Tourcoing, 167 et conduit par M. René Playes, demeurant rue du Congo à Tourcoing. La violence de l'accident fut telle que le camion et les chevaux escaladérent le trottoir où heureusement personne ne passait. M. Degroote fut blessé aux mains et à la figure par des éclats de vitre. Les deux véhicules subirent des détériorations.

Un constat fut rédigé par Me Gaillard, huissier.

La **BANQUE M. ROY**, créatice de la vente par **dixièmes** dans la region du Nord, a le plaisir de compter cette fois ci **plusieurs milliers** de gagnants parmi ses clients, souscripteurs de participations et de billets.

Voici une première liste des lots :

3 LOTS DE 100.000
2 LOTS DE 50.000
19 LOTS DE 5.000
et plus de 200 lots de 1.000 et 500 francs.

LA FETE DE NOEL CHEZ LES COMBATTANTS REPUBLICAINS

La distribution de jouets de Noël aux enfants des adhérents de la section de Roubaix aura lieu au siége, 46, boulevard Gambetta, dimanche 30 décembre, de 9 h. 30 à midi, sans interruption.

La remise des jouets se fera sur la présentation de la carte de membre et du ticket délivré lors de l'inscription.

Rien n'égale un Vêtement fait par
NORD-TAILLEUR
4, 6 et 8 rue Pierre Motte à ROUBAIX

CONTRE LES NOUVEAUX IMPOTS

Le bureau de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et de ses cantons a, dans sa réunion du 27 décembre, décidé d'organiser ces jours prochains, d'accord avec les Syndicats commerciaux détaillants de Tourcoing, une réunion de protestation contre la réforme fiscale. Les détails de cette réunion seront arrêtés au cours de la réunion du Conseil d'administration.

Pour réduire le chômage, Achetez.
Pour atténuer la crise, Achetez.
Pour celui qui le peut, Acheter est un devoir, et pour être bien servis faites vos achats chez les Commerçants qui ne faisant qu'un métier, vous donnent toute garantie.

LES EBOUEURS ET LES ETRENNES

En raison de la situation difficile créée à la population par suite de la crise économique, l'administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'ébouage à l'occasion du Nouvel An est interdite.

DANS LES P. T. T.

On nous annonce que M. Albert Fontaine, né à Roubaix en 1892, vient d'être nommé contrôleur des P. T. T. en cette ville, à la date du 21 décembre. Le nouveau promu fut nommé surnéraire en 1911, puis commis le 2 avril 1913, commis général le 16 avril 1924, et contrôleur adjoint le 6octobre 1934.

M. Delattre, contrôleur adjoint à Calais, boulevard Gambetta, est également promu contrôleur à Roubaix.

JEAN
Chapelier Spécialiste Fabricant
21, RUE DE LANNOY, ROUBAIX
Le plus grand choix
les meilleures qualités
Le meilleur marché de la région

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN FAVEUR DE M. DE RYCKE

On nous communique :

« La Concordia-Harmonie de Roubaix, sous la conduite de son président, M. Debuigne, et de son chef, M. Laurence, est allée donner une sérénade à son vice-président, M. De Rycke, qui vient d'être nommé chevalier de l'ordre de la couronne de Belgique.

» Après l'exécution de la « Marseillaise », suivie d'un brillant pas redoublé, tous les sociétaires furent reçus chez M. De Rycke.

» M. Debuigne, président, prit la parole et, en un discours vigoureux, retraça la vie de labeur du nouveau promu. Les innombrables services qu'il a rendus aux Belges le désignaient au gouvernement de ce pays comme un propagandiste de premier ordre et un ami sincére et dévoué. D'un autre côté, le nouveau décoré, dit-il, est un de nos partisans les plus convaincus. Théâtre, musique, sports, sont pour lui des préoccupations constantes qui lui permirent de faire des choses remarquables. La Concordia-Harmonie est heureuse de la distinction accordée à son vice-président. M. Debuigne, après avoir offert à Mme De Rycke une superbe corbeille de roses, a pris son ami et collaborateur d'accepter un souvenir durable qui montrera les liens amicaux qui les unissent. Et un superbe vase de Sèvres fut remis à M. De Rycke pendant que retentissaient les accents de la « Brabançonne ».

» M. De Rycke, très ému, remercia tous ses amis de la Concordia-Harmonie, de la délicate pensée qui les a fait venir chez lui. Il résuma brièvement la tâche qui a accomplie en tant que directeur du ravitaillement des régions libérées.

» Et le champagne circula, donnant à cette fête le caractère de franche camaraderie et de complète confiance qui doit régner en ces occasions »

FOURRURES !
de FIN
Prix spéciaux D'ANNÉE sur nos Vêtements Astrakan — Petit Gris Poulains, etc.. Nos Cravates Martres Putois — Visons, etc.
SOLDES de nos MODELES d'HIVER
AU POLE NORD 6, r. de Béthune LILLE

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE ET LA SAINTE-CÉCILE DE L'ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS

C'est dimanche 30 décembre, à la messe de 11 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes (parc Barbieux), que l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats donnera sa deuxième audition à l'occasion du XXe anniversaire de sa fondation et de la Sainte-Cécile.

Sous la haute direction de leur distingué directeur, nos « anciens » exécuteront la messe de MM. Nauwelaers et Rousse, qui fut exécutée pour la première fois le 25 décembre 1914, au camp de Friedriesfeld (Allemagne). Les soli seront chantée par MM. René Duforest, ténor, et Alphonse Janssens, basse. Le final des Esprits de la Nuit sera interprété à la sortie de la messe.

LE GALA DU PETIT MONDE ARTISTIQUE

Dimanche, à l'Hipodrome-Théâtre, le Petit Monde Artistique interprétera toute une série de merveilleux tableaux : « Les Bohémiens », de Schumann ; « La Dernière Fée », de Paul Galland ; « Au Seuil du Printemps Clair » la célébre parade des Soldats de bois ; la ronde du Petit Agneau Bélant ; le délicieux Baptême d'une poupée en 1830 et une série d'intermèdes. Rideau, à 15 heures.

PETIT BEURRE DESSERT
BISCUITS GESLOT et VOREUX
126

LA SAINTE-CÉCILE A L'HARMONIE « LES INTIMES »

L'Harmonie « Les Intimes » donnera son audition de Sainte-Cécile dimanche 30 décembre, en l'église Saint-Sépulcre, au cours de la messe de 11 h. 30.

Sous la direction autorisée de son chef M. Eugéne Laurence, elle exécutera les œuvres suivantes : Hyménée Maryan, ouverture de V. Puget ; Célébre Prière de la Madone, invocation de Frespaille; La Citée Meurtrie, ouverture dramatique de A. L. Doyen.

A l'issue de la messe, la société se rendra chez son président actif, M. Eugéne Vancrutsen pour y faire une aubade.

Le banquet aura lieu à 14 h. 30, au siége de la société chez M. Albert Leclercq, café « Au Bon Pierre », 67, rue de l'Epeule, à Roubaix.

Ce banquet, présidé par MM. Albert Pastenackels et Henri Cocheteux, présidents d'honneur, sera rehaussé de MM. A. L. Doyen, compositeur de musique ; J. De Rycke, Raymond Lejeune et de diverses personnalités qui donneront à la société, une nouvelle preuve de sympathie.

Sociétés et Comités

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN MACE. — Demain dimanche, répétition au siége à 10 heures.

ORPHEON DES A.C. ET SOLDATS. — Demain dimanche, réunion à 10 h. 45 très précises en l'église Notre-Dame de Lourdes, (Parc Barbieux) pour la 2e audition à l'occasion du 20e Anniversaire et de Sainte Cécile.

CLUB ARTISTIQUE DE L'ÉPEULE. — Ce samedi 29 décembre, répétition générale à 19 h. 30, nouveaux chœurs à l'étude.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — En raison des fêtes de Nouvel An, pas de répétition.

CHORAL NADAUD (Société Nationale). — Ce soir samedi à 20 h. très exactement, au siége, répétition générale.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir, à 20 h., répétition générale ; présentation de la nouvelle commission.

AUX ÉCOLES DE PERFECTIONNEMENT DES S. O. R. — Infanterie, Chars, Cavalerie : Aujourd'hui samedi, à 18 h. 30, cours spécial pour le brevet de chef de section, à Bellevue.

GROUPE FLAMAND. — Conférence publique : Le Groupe Flamand organise demain dimanche, à 16 h. à la Maison du Peuple Flamand, rue du Collège, 199, une conférence publique avec M. Joseph Coole, sénateur de Courtrai, qui traitera « La situation politique de notre pays ». Invitation cordiale à tous.

F. N. DES MILITAIRES BELGES, MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE. — Le Comité rappelle aux membres l'arbre de Noël qui aura lieu demain dimanche à 15 h. au siége. A cette occasion une petite fête intime aura lieu. Grâce au dévouement inlassable du Comité et aux dons reçus, cette manifestation s'annonce cette année très brillante et la distribution des jouets, friandises et vêtements chauds par le « Père Noël » sera plus importante encore que celle des années précédentes.

Le comité invite tous les membres indistinctement à assister à cette fête et remercie bien cordialement les membres d'honneur et toutes les personnes qui ont fait parvenir leurs dons au bénéfice de cet arbre de Noël.

Afin d'éviter toute confusion et pour que cetet manifestation se déroule à la satisfaction da tous, le Comité prie les membres de se conformer aux instructions qui seront données à l'entrée de la salle.

AMICALE ARCHIMEDE. — Demain dimanche, cercle de 9 h. 30 à midi. Jeux de pingpong, jacquet, manille, etc... Commissaires MM. A. Stéclebout et Perrouchet. Tous les amicalistes y sont cordialement invités. — Bibliothèque de 9 h. 30 à midi.

AVENIR DU PROLETARIAT. — Dimanche à 10 h. 30, réunion obligatoire pour les retraités. Paiement des dividendes retraite.

Ah ! que les collectionneurs sont gens enviables !

Le siècle, adorné de qualificatifs trépidants et dynamiques, multiplie son mouvement sans qu'ils lèvent seulement la tête de leurs albums, de leurs vitrines. Pour celui-ci rien n'existe que les tabatiéres de Sevres. Pour cet autre, le monde entier pourrait crouler pourvu qu'on trouve encore des étuaux cloisonnés du Japon féodal.

Quel beau pays fils habitent, les collectionneurs ! Imaginez la vie de celui qui cherche le meilleur Bordeaux, le Bourgogne le plus velouté ? De celui qui essaie toutes les sortes de bières, toutes les sortes de cidres ? Toutes les sortes d'huiles de table ?

— « Ah ! celui-là, direz-vous, sa tâche est facile ! Lorsqu'il a goûté l'huile d'olive de Tunisie, sa recherche est finie, il a touché la perfection... »

— Vous avez raison.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Eq. Pros A contre C.A.P. à 14 h. au Parc Jean Dubrulle ; r.-v. à 12 h. 30 au vestiaire.

Eq. Pros B contre Cambrai à 14 h. à Cambrai ; r.-v. à 8 h. 15 au Mongy.

Eq. Coupe Porisse contre Uloep, ce samedi à 14 h. au Parc ; r.-v. à 13 h. 30 au vestiaire.

Eq. 1B contre Leers à 10 h. à Leers ; r.-v. à 8 h. 45 à Bellevue.

Eq. 1I contre E.S.T. à 10 h. Bd de Lyon ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire.

Eq. Loupe, match amical à 10 h. Bd de Lyon ; r.-v. à 9 h. 30 au vestiaire.

Eq. 2B contre U.S.T. B.S. à 8 h. 30 à Neuville ; r.-v. Grand Place.

Eq. P.P.P. contre U.S.T. 1B à 8 h. 30 Bd de Lyon ; r.-v. à 8 h. au vestiaire.

Eq. Revenants contre D.L. 2 à 10 h. à Mons ; r.-v. à 9 h. à Bellevue.

Eq. Collégiens contre Annoppes à 10 h. à Annappes ; r.-v. à 8 h. 45 Grand Place.

UNION SPORTIVE ROUBAISIENNE. — Eq. 1A : repos.

Eq. 1B contre S.O.H. à 14 h. au Trocadéro, vestiaires à 13 h. 30.

Eq. 1I et Celtic : repos.

Eq. 1II contre E.S.R. à 10 h. au Parc des Sports : vestiaires à 9 h. 30.

Eq. Epeule A contre Arsenal du Hutin, à 10 h. au Trocadéro ; vestiaires à 9 heures 30.

EXCELSIOR ATHLETIC CLUB. — Eq. Pros contre R.C. Strasbourg à Strasbourg.

Eq. mixte : repos.

Eq. 1A contre F.C.W. Sapin-Vert à 10 h. rue du Cdt Bossut ; vestiaire à 9 h. 30.

Eq. H.C. contre F.C. Blanc-Seau à 10 h., rue du Cdt Bossut ; vestiaire à 9 h. 30.

Juniors A contre F.C.W. Sapin-Vert à 10 h. rue du Cdt Bossut ; vestiaire à 9 h. 30.

Juniors B contre F.C. Blanc-Seau à 8 h. 30 au Blanc-Seau ; r.-v. leur vestiaire à 8 h.

Minimes A contre F.C.W. Sapin-Vert à 8 h. 30 rue du Cdt Bossut ; vestiaire à 8 h.

Minimes B contre Stade Roubaisien à 9 h. Stade Maertens ; vestiaire à 8 h. 30.

Minimes C contre Stade Roubaisien à 9 h. Bd de Reims ; vestiaire à 8 h. 30.

E.A.C. ARSENAL DU HUTIN. — L'équipe a été battue par le B.N.C.I. : 7 à 2, après une très bonne partie de son gardien qui évita un score plus lourd pour Arsenal.

JEUNESSE OUVRIÈRE ROUBAISIENNE. — Dimanche J.O.R. contre S.O. Armentiérois, à 10 h. à Armentières ; r.-v. au siége à 7 h. 30, pour départ en autocar à 8 h. précises. Délégués : Verleyen Paul.

PERCOTEUX ROUBAISIENS. — Samedi dernier, sur le terrain du Trocadéro l'équipe a été battue : 8 buts à 1 par l'équipe U.S.R. Vandystadt. — Lundi 24 les Percoteux ont battu l'U.S.R. Epeule par 4 buts à 0.

Demain dimanche à 9 h. 30, r.-v. au siége 85, rue de le Vigne pour match contre C.A. Les Jeunes, terrain du Bd des Couteaux.

DEMANDE DE MATCH. — L'équipe de l'Arsenal du Hutin recherche match contre équipe corporative, ce samedi sur terrain au choix. Ecrire ou s'adresser 431, rue d'Alger, chez M. Léon Paelmau.

SUPPORTERS

LES « SANS-SOUCI » DU R.C.R. — Le Comité prie les membres inscrits pour la ducasse à pierrots, qui a lieu ce samedi, de bien vouloir être présents au siége à 20 h. 30.

BASKET-BALL

AMICALE OU MOULIN. — Eq. 1A contre A.P. Wattrelos 1A et 1B à 9 h. 30 et 10 h. 30 au Plouys ; r.-v. à 8 h. 15 chez M. Caals, Grand Place.

AMICALE DES ARTS. — Dimanche, à 8 h., r.-v. à la Place du Travail, pour Verpoest, Arens, Taghon, Dherbécourt, Vanlaer, Verfaillie, Hughe, Volcke, Marcel. Tous les joueurs sont priés de prendre leur vélo.

EXCELSIOR A. C. — Eq. 1A contre U.S. Roubaisienne à 10 h. terrain de l'U.S.R. ; vestiaire à 9 h.

Eq. 1B contre R.C. Roubaix à 10 h. au Stade A. Prouvost ; vestiaire à 9 h. 30.

SECTION FÉMININE DE LA F. A. L. — Dimanche éq. 1A contre Courchelettes 1A à 14 h. 15 au Foyer ; vestiaire à 13 h. 45.

Eq. 1B contre Courchelettes 1B à 15 h au Foyer ; vestiaire à 14 h. 30.

Eq. Cadettes contre celle de Courchelettes, à 13 h. 30 au Foyer ; r.-v. à 13 h. à la Fédération, 42, rue d'Alsace.

Les équipières sélectionnées par le Comité du Nord, joueront le 13 janvier au Fresnoy.

CROSS-COUNTRY

EXCELSIOR A. C. — Dimanche, r.-v. pour tous les cross-men au Stade A. Prouvost ; le départ en autocar pour Saint-Amand aura lieu à midi ; il sera fait un arrêt Grand Place de Roubaix et Place du Théâtre à Lille vers 13 h. 30. — La séance de culture physique de mercredi est supprimée ; les séances reprendront vendredi.

BOXE

ACADÉMIE DES SPORTS — Demain matin de 9 h. 30 à midi, entraînement. Sont spécialement invités ceux qui boxent à Boulogne, Lille, Paris, Londres, Genève et Toulouse dans le courant de janvier. A l'issue de l'entraînement, constitution du programme pour le gala du 20 janvier à Lille.

TIR

ASSOCIATION INSTITUT TURGOT. — Dimanche à 9 h. 30, r.-v. au siége des membres participant au concours du timbre antituberculeux, à Tourcoing. Pour tous les autres tireurs le stand sera fervé jusqu'au 13 janvier.

PING-PONG

MUTILÉ P. P. C. — Aujourd'hui samedi, sur nos tables à 20 h. éq. 1re contre les « Pichons » ; r.-v. au foyer à 19 h. 30.

CYNOPHILIE

CONVOCATION AUX SOCIÉTÉS DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Le Cinh Cynophile Roubaisien invite MM. les Présidents des divers clubs régionaux à assister en personne, ou de s'y faire représenter par des délégués munis des pleins pouvoirs, à la réunion extraordinaire qui aura lieu dimanche à 10 h., rue Pellart, 48.

CLUB CYNOPHILE ROUBAISIEN. — Dimanche et jeudi, dressages habituels au siége, 130, rue Jules-Guesde. Commissaire : Jules Hubault.

PÊCHE

UNION DES PÊCHEURS. — Dimanche 30 décembre, départ à 5 h. pour la pêche.

JAVELOTS

JAVELOTEUX DU DERNIER SOU. — Demain dimanche à 10 h. 30 au siége 16 Bd de Metz, assemblée des javeloteux.

BOULES

**CHEZ M.